

MARCOURT: PAS DE FILTRE sans cadastre solide DES MÉDECINS



Le ministre de l'Enseignement supérieur répond à la ministre de la Santé

► Le ministre de l'Enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles, Jean-Claude Marcourt (PS), a clairement lié mardi toute introduction d'un filtre aux études de médecine en Fédération à l'instauration rapide par le fédéral d'un cadastre complet des médecins afin d'objectiver les besoins réels en praticiens. "Il m'apparaît essentiel que les réflexions quant à l'accès aux études de médecine à partir de (la rentrée) 2015 soient menées concomitamment à la réalisation de ce cadastre solide et dynamique de l'activité médicale", a indiqué mardi le ministre, interrogé en commission du Parlement sur sa rencontre, il y a dix jours, avec la ministre fédérale de la Santé, Maggie De Block, au sujet des numéros Inami.

DEVANT LES DÉPUTÉS, M. Marcourt a une nouvelle fois dénoncé, à l'aune de différents éléments, le hiatus qui existe selon lui entre les besoins médicaux et le contingentement fédéral des numéros Inami. "Tant que les si-

gnaux dont nous disposons sont une pénurie ressentie sur le terrain,

"La clé qui résoudra cette situation se trouve toujours bel et bien au niveau fédéral"

un afflux d'étudiants non résidents qui pour la plupart repartiront une fois leur formation acquise, un import de médecins étrangers pour combler les manques conjugués de ces deux éléments, et une évolution de la pratique médicale eu égard au vieillissement de la population, l'adaptation des modes de vie des praticiens et l'effet de la pyramide des âges, nous ne pourrons adapter d'initiative notre dispositif relatif aux études du secteur de la santé", a-t-il averti mardi. "Si nous sommes rassurés pour les étudiants qui seront diplômés durant les prochaines années, la clé qui résoudra structurellement cette situation se trouve toujours bel et bien au niveau fédéral", a-t-il insisté.